



Cour des comptes

Rue de Langallerie 11
1014 Lausanne

T + 41 21 316 58 00
info.cour-des-comptes@vd.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport d'activité et suivi des recommandations de la Cour des comptes 2023

En 2023, la Cour des comptes a publié des audits dans le domaine de la santé, de la gestion des risques et du patrimoine bâti

Autorité indépendante, la Cour des comptes a pour mission de contrôler l'utilisation de l'argent public, principalement sous l'angle de la performance. Elle doit aussi suivre la mise en œuvre des recommandations émises aux audités lors de ses travaux. Ces missions exigeantes visent à garantir le bon usage de l'argent des contribuables du canton.

La Cour des comptes publie ce jour son rapport d'activité 2023. Pour rappel, celle-ci définit librement son programme annuel d'audit, selon ses priorités et les principaux risques identifiés en amont. Le contenu de son rapport annuel reflète les missions achevées et celles en cours d'exécution.

Alors que la Cour mène de front plusieurs examens, trois audits ont été publiés en 2023 :

- Audit de la Division cantonale des monuments et sites, publié le 10 mai 2023 (rapport n° 79)
- Audit du pilotage et de la gestion des prestations d'intérêt général des hôpitaux, publié le 27 septembre 2023 (rapport n° 80)
- Audit de la gestion intégrée des risques, publié le 13 décembre 2023 (rapport n° 81)

L'an passé, la Cour a aussi innové en participant avec la Cour des comptes genevoise et la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes à la publication, le 16 octobre 2023, d'une synthèse commune sur la thématique de la mobilité régionale.

Autre nouveauté, les thèmes des audits en cours figurent désormais sur la page internet de la Cour, de même que les audits publiés début 2024.

Des lanceurs d'alerte ont fait parvenir 26 signalements à la Cour

La Cour analyse également les signalements qui lui sont adressés. Ces signalements sont utiles et permettent d'améliorer la qualité des analyses de risques de la Cour.

En 2023, deux signalements ont été intégrés dans des travaux d'audit en cours. Reçu en fin d'année, un troisième fait actuellement l'objet de démarches exploratoires. A cet égard, un rapport d'examen succinct sera publié au second semestre 2024. Quant au reste des signalements, la Cour n'a pas jugé utile d'aller plus avant, mais elle s'est gardée la possibilité de les approfondir dans le cadre de prochains audits.

La mise en œuvre des recommandations de la Cour reste stable

Le suivi des recommandations 2023 porte sur 19 rapports d'audit, parus entre 2019 et mai 2023 représentant un total de 203 recommandations pour lesquelles une réponse était attendue au 31 décembre 2023.

La Cour constate que les deux tiers d'entre elles ont été mises en œuvre ou sont en cours de réalisation par les entités auditées.

La Cour des comptes fait examiner ses activités par un expert indépendant

La Cour s'est soumise à l'exercice d'un examen par les pairs. Michel Huissoud, ancien directeur du Contrôle fédéral des finances, a été mandaté pour cet exercice qui a démarré en décembre 2023.

Cette revue indépendante est essentielle tant pour assurer le respect des normes professionnelles et des bonnes pratiques, que pour permettre à la Cour une amélioration continue de la qualité de ses examens, de ses méthodes de travail et de son organisation. Les résultats de cette revue qualité seront publiés début juin 2024.

Lausanne, le 30 mai 2024

RENSEIGNEMENTS

Nathalie Jaquerod, présidente

Cour des comptes, 021 316 58 16, nathalie.jaquerod@vd.ch

Le rapport d'activité 2023 de la Cour des Comptes du canton de Vaud ainsi que ses annexes sont accessibles sur sa page internet (www.vd.ch/cdc), ainsi que tous les rapports d'audit publiés par la Cour.